

AA063

BASES

2 jours 14 heures

1 087 €

Exonérés de TVA  
Déjeuners offerts

# Comprendre la RC des constructeurs

Analyser le régime spécifique et ses articulations avec le régime de droit commun

## OBJECTIFS

- Définir le champ d'intervention du régime spécifique de la responsabilité
- Appréhender la responsabilité des constructeurs et la question délicate de leurs frontières
- Comprendre les principes juridiques clés du régime spécifique des responsabilités des constructeurs
- Comprendre les principes juridiques de responsabilité de droit commun des constructeurs et ses articulations avec le régime spécifique
- Questions d'actualité concernant la RC de constructeurs

## PROGRAMME

### A. CHAMP D'APPLICATION DES RESPONSABILITÉS CIVILES DES CONSTRUCTEURS

1. Définir l'opération de construction
2. Différents intervenants à l'opération de construction
3. Différents contrats de l'opération de construction

### B. GRANDS PRINCIPES DES RESPONSABILITÉS CIVILES DES CONSTRUCTEURS

1. Articulation des différentes responsabilités encourues par les constructeurs (panorama)

### C. PRINCIPES JURIDIQUES CLÉS DES « GARANTIES LÉGALES » DES CONSTRUCTEURS

1. Caractéristiques communes des différentes garanties applicables
2. Contenu et conditions de mise en jeu des garanties légales
3. Débiteurs et bénéficiaires des garanties légales

## PUBLIC

- Chargés d'indemnisation construction
- Gestionnaires de contrats construction
- Managers techniques ou commerciaux

## PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.  
**AA041 - AL041**

## POINTS FORTS

Des exemples permettent au formateur de présenter la RC construction. Les participants réalisent de nombreux cas pratiques, ils doivent être capables notamment d'identifier les intervenants à l'opération de construction et leur relation entre eux d'apprécier les conditions de la réception de travaux et de déterminer la nature juridique des dommages.

## FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance construction, formateur expert de l'Ifpass.

## SESSION(S) 2018

**Paris,**

28 et 29 juin   
27 et 28 septembre 

**Strasbourg,**

15 et 16 mai  
26 et 27 novembre

Disponible en régions sur demande

## PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

## VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.